

## Le Traité START 2010 : Vers un renforcement du désarmement nucléaire

Par **Mehdi MEKDOUR**, chercheur au GRIP  
et **Bérangère ROUPPERT**, chercheuse-stagiaire au GRIP

2 avril 2010

### Résumé

Le 26 mars 2010, les États-Unis et la Russie sont parvenus à conclure un nouvel accord START de réduction de leurs arsenaux nucléaires stratégiques, qui sera signé à Prague le 8 avril. De longues tractations sont attendues en vue de la ratification du texte par les Chambres russes et américaines, alors même que plusieurs mois ont déjà été nécessaires pour surmonter les obstacles techniques et satisfaire les exigences des deux parties. Non seulement le traité START 2010 marque une relance du dialogue russo-américain mais il représente un premier pas encourageant vers un désarmement général et complet. En effet, bien que cet horizon ultime fixé par le Traité de non-prolifération soit encore lointain, des initiatives mobilisant des gouvernements à l'échelle mondiale ont vu le jour, renforçant la démarche américano-russe et poussant à œuvrer en faveur d'une élimination progressive de tels armements.

**Mots clés** : START, TNP, désarmement nucléaire, Global Zero, arsenal, prolifération, dissuasion, missile, (vecteur), (ogive), bouclier anti-missiles.

### Abstract

#### START 2010: Toward a strengthening of nuclear disarmament

On March 26<sup>th</sup>, the United States and Russia reached a new START agreement on strategic nuclear arsenals reduction, which will be signed in Prague on April 8<sup>th</sup>. Negotiations are expected to long before the Russian and American Parliaments ratify the text, even though several months have already been necessary to overcome technical obstacles and to satisfy requirements on both sides. Not only does the new agreement seal the rebirth of the russian-american dialogue but it also represents a major breakthrough on the path toward a global and complete disarmament. As a matter of fact, although this final perspective set by the Non-proliferation Treaty remains distant, some initiatives, which have mobilized governments on a global scale, have emerged, strengthening the American-Russian approach and pushing to work in favour of a gradual elimination of such armaments.

**Keywords** : START, NPT, nuclear disarmament, Global Zero, arsenal, proliferation, deterrence, missile, launcher, warhead, anti-missile defense shield.

### Citation :

MEKDOUR Mehdi et ROUPPERT Bérangère, *Le Traité START 2010 : Vers un renforcement du désarmement nucléaire*, Note d'Analyse du GRIP, 2 avril 2010, Bruxelles.

URL : [http://www.grip.org/fr/siteweb/images/NOTES\\_ANALYSE/2010/NA\\_2010-04-02\\_FR\\_M-MEKDOUR\\_B-ROUPPERT.pdf](http://www.grip.org/fr/siteweb/images/NOTES_ANALYSE/2010/NA_2010-04-02_FR_M-MEKDOUR_B-ROUPPERT.pdf)



## Introduction

Une importante échéance se profile à l'horizon de mai 2010 : la conférence d'examen du Traité de non-prolifération des armes nucléaires qui pourrait marquer parallèlement une relance du processus de désarmement, au ralenti depuis les grandes négociations des années 1980. En effet, au cours de la dernière décennie, les discussions entre Russes et Américains pour entreprendre des réductions de leurs armements stratégiques ont été interrompues au point que le traité START-1 est arrivé à expiration le 5 décembre 2009 sans avoir pu être renouvelé, faute d'accord entre les parties. Si dès les années cinquante, l'arme nucléaire est devenue une arme de non-emploi en raison de l'équilibre de la terreur qui régnait entre les deux Grands, ce n'est plus le cas dans le contexte géopolitique actuel où émergent nombre d'États préoccupants qui rendent la menace plus diffuse. Les États-Unis et la Russie, qui détiennent encore près de 95 % des armes nucléaires mondiales, doivent accroître leur coopération en matière de réduction de ces arsenaux afin d'engager une dynamique mondiale dans ce sens parmi les puissances nucléaires et de dissuader les pays du seuil de poursuivre leur programme nucléaire militaire.

### 1. Historique

La Traité START-1 (*Strategic Arms Reduction Treaty*) signé en 1991, a permis, malgré une entrée en vigueur tardive en décembre 1994, de réduire le nombre de têtes nucléaires russes et américaines de dix mille à moins de six mille. Son complément, le Traité START-2 n'a pas eu la même destinée puisque la Russie s'est déclarée libérée de ses obligations après que les États-Unis ont dénoncé en 2001 le Traité anti-missiles balistiques. Signé en 1993, START-2 avait pour objectif d'éliminer les ogives nucléaires à têtes multiples guidées indépendamment et lancées à partir du sol (MIRVed) et de limiter les forces nucléaires stratégiques de chaque partie. En 2002, un nouvel accord américano-russe dénommé *Strategic Offensive Reduction Treaty* (SORT) a été établi. Ce dernier ne prend en compte que les charges nucléaires opérationnelles (et non les vecteurs ou les MIRV comme dans les précédents traités) et il se contente de fixer un objectif global pour 2012 en laissant les deux parties maîtres du choix de la composition de leurs armements stratégiques. De plus, il ne prévoit ni calendrier pour les réductions d'armements, ni modalités précises de contrôle<sup>1</sup>.

Entre 2000 et 2008, sous la présidence de George W. Bush, la question du désarmement a été moins présente sauf lorsque le Traité anti-missiles balistiques (ABM) de 1972 a été dénoncé unilatéralement par l'administration républicaine ; ce qui a donné une grande marge de manœuvre aux États-Unis pour relancer le programme de défense anti-missiles. Lorsqu'en 2001, le président américain a annoncé le déploiement d'un bouclier anti-missiles en Europe de l'Est dans le cadre de la guerre contre le terrorisme, il provoqua la colère du président russe Vladimir Poutine qui y vit une menace contre son pays. Une nette détérioration des relations avait été observée depuis lors et aucune négociation d'un nouvel accord START n'avait pu être concrétisée.

L'arrivée de Barack Obama à la présidence américaine a laissé entrevoir un nouvel espoir d'une période propice à la reprise du dialogue entre Moscou et Washington. Lors du discours de Prague

---

1. Pour une comparaison détaillée des Traités START et du Traité SORT, voir le Fact Sheet « Comparison of US-Russia Nuclear Reduction Treaties », *British American Security Information Council*, 8 juillet 2002.  
<http://www.basicint.org/pubs/Notes/2002factsheet.htm>

du 5 avril 2009, il a réaffirmé le lien indéfectible existant entre non-prolifération et désarmement nucléaire, conformément à l'article 6 du Traité de non-prolifération (TNP)<sup>2</sup>.

L'actuelle administration américaine est partisane de l'option zéro, autrement dit de l'idée d'un monde totalement débarrassé de l'arme nucléaire. L'idée de faire du désarmement un pilier de la politique nucléaire américaine a été accueillie favorablement à Moscou.



## 2. Les enjeux liés au désarmement

### 2.1. Un enjeu géopolitique : éviter la prolifération

Une reprise du dialogue russo-américain sur le désarmement est d'autant plus cruciale que la dynamique mondiale négative qui a suivi son arrêt ne peut que faire espérer un résultat probant du nouveau Traité START. En effet ces dernières années, un recul a pu être constaté: la non-prolifération a été notamment mise à mal par l'unilatéralisme de la politique étrangère américaine et par son manque de considération pour le droit international. Ainsi, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN)<sup>3</sup> n'a toujours pas été ratifié par les États-Unis, ce qui conforte les positions de l'Inde, du Pakistan, de l'Iran, d'Israël et de la Chine – les quatre premiers l'ayant signé mais pas ratifié, la dernière ne l'ayant pas signé ; le Traité dit « *Cut off* » d'interdiction de fabrication de matières fissiles à des fins militaires se heurte à l'hostilité de l'Inde ; le code de conduite international contre la prolifération des missiles balistiques adopté en 2002 n'a que peu d'impact en ce qu'il prévoit des mesures de confiance et de transparence et non des limites ou des interdictions, et qu'il ne prévoit ni dispositif de vérification ni de sanctions en cas de violation.

En outre, ces dix dernières années, des États tels que la Corée du Nord et l'Iran ont été mis au ban de la communauté internationale, suspectés d'avoir entrepris des programmes nucléaires militaires. L'arrogance de l'Administration Bush dans les tentatives de règlement de ces dossiers a contribué à aggraver le fossé entre l'Occident et ces États. À cela s'ajoute un argument historique : la diminution des conflits interétatiques ayant été constatée et la paix par la dissuasion ayant réellement existé, n'y-a-t-il pas un risque d'une recrudescence des guerres interétatiques si les Grands désarment ? C'est la question que posent les plus sceptiques. En effet, l'élimination de l'arme nucléaire serait synonyme d'un retour à un monde livré à l'instabilité des équilibres de puissance et des dangereux jeux d'alliances ainsi qu'à l'inégalité des capacités militaires et industrielles des États, favorisant la compétition technologique et la course aux armements conventionnels.

2. Voir le texte du TNP sur le site du GRIP : <http://data.grip.org/documents/200904171110.pdf>

3. POITEVIN, Cédric, « Le Traité d'interdiction des essais nucléaires : plus que jamais nécessaire », Note d'Analyse du GRIP, 5 octobre 2007, [http://www.grip.org/fr/siteweb/dev.asp?N=simple&O=385&titre\\_page=NA\\_2007-10-05\\_FR\\_C-POITEVIN](http://www.grip.org/fr/siteweb/dev.asp?N=simple&O=385&titre_page=NA_2007-10-05_FR_C-POITEVIN) ; Voir également le texte du TICEN sur le site du GRIP : <http://data.grip.org/documents/200904151140.pdf>

Dès lors, la promotion d'un désarmement général et complet tel que fixé par le TNP est indispensable pour limiter les risques d'une escalade nucléaire lors d'un conflit international.

Depuis le 5 décembre 2009, le traité START-1 a expiré sans qu'un nouveau texte n'ait pu voir le jour. L'enjeu du nouveau Traité START – accompagné d'un renforcement du Traité de non-prolifération – est considérable : il s'agit d'enclencher une dynamique vertueuse de désarmement et de non-prolifération généralisée, tant parmi les États dotés de l'arme nucléaire que parmi ceux désireux de se l'approprier. Les objectifs du Traité START 2010 devront être concrétisés rapidement au risque de ne pas parvenir à endiguer une prolifération accélérée. La prolifération est, en effet, devenue une réalité depuis plus d'une décennie : l'élévation du niveau de vie a généré une hausse du niveau d'éducation et des connaissances, la mondialisation a permis la diffusion des savoirs et des technologies dans l'espace et l'émergence de pôles de puissance régionaux a favorisé l'instabilité, le désir de sécurité pour les uns et le désir de suprématie pour les autres. Aujourd'hui, c'est la question iranienne qui risque de faire basculer d'autres États, les « pays du seuil », dans le monde nucléaire militaire. En effet, un Iran nucléaire provoquerait une réaction mimétique dans la région (Arabie saoudite, Syrie, Égypte, Turquie), laquelle enlèverait tout sens au traité START et au TNP.

## 2.2. Un enjeu économique et financier : réduire le coût généré par la maintenance des arsenaux nucléaires

Au-delà de leur bonne intention clairement affichée de la nécessité de montrer l'exemple en matière de non-prolifération, le Pentagone et le ministère russe de la Défense ont un intérêt pragmatique à réduire leurs arsenaux. Ils disposent d'un nombre excessif de têtes nucléaires au regard des menaces actuelles, de leur utilité stratégique et de la part élevée octroyée à leur modernisation dans les budgets de la Défense. Ben Cramer, spécialiste des questions d'armements nucléaires, met en évidence la part importante consacrée aux arsenaux nucléaires par les neuf puissances nucléaires connues. Elles dépensent 90 milliards de dollars chaque année dans leurs programmes nucléaires, soit 8 % du budget militaire mondial. En outre, à un moment où la planète est balayée par une violente crise économique et financière et où les écarts de richesse se creusent de plus en plus, cette somme astronomique devient indécente, surtout lorsque l'on sait qu'elle représente près de la moitié du montant nécessaire pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement<sup>4</sup>. Néanmoins il convient de nuancer cet argument économique et financier puisque paradoxalement, l'impact n'en sera pas ressenti sur le court terme. En effet, une diminution des arsenaux nucléaires devra être compensée par une modernisation importante de ceux-ci et des armes conventionnelles existantes. Par exemple, les États-Unis ont décidé qu'ils y consacraient cinq milliards de dollars au cours des cinq prochaines années<sup>5</sup>.

## 3. D'après négociations : entre progrès et sources de blocages

### 3.1. Des changements encourageants

Le 6 juillet 2009, date marquant la relance du dialogue sur le désarmement nucléaire américano-russe, MM. Obama et Medvedev s'étaient entendus sur un accord-cadre fixant un objectif chiffré :

4. CRAMER, Ben. *Nuclear Weapons : At what cost ?*, International Peace Bureau, juillet 2009.

5. « L'administration Obama est divisée sur la nouvelle doctrine nucléaire », *Le Monde*, 3 mars 2010.

réduire le nombre de têtes nucléaires entre 1 500 et 1 675 et le nombre de vecteurs nucléaires (missiles intercontinentaux embarqués à bord de sous-marins et bombardiers stratégiques) entre 500 et 1 100 dans les sept ans à venir.

Ces premiers pas en matière de désarmement ont été suivis d'un infléchissement assez fort de la part de deux autres puissances nucléaires, la Grande-Bretagne<sup>6</sup> et la France<sup>7</sup>, laissant espérer un avenir propice à un désarmement nucléaire généralisé. Tandis que dès mars 2009, le Premier ministre britannique annonçait que son pays était prêt à ne conserver que la force de dissuasion minimale, la France continuait à se montrer hostile à toute nouvelle réduction de son arsenal. Cependant, en mars 2010, *The Guardian* a fait état de discussions franco-britanniques relatives à l'élaboration d'une dissuasion commune reposant sur le partage de « la permanence à la mer » des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE). La France serait à l'origine de cette demande : consciente de la convergence de leurs intérêts<sup>8</sup> et craignant de se retrouver l'unique puissance nucléaire en Europe, Paris aurait proposé à Londres une coopération nucléaire afin de s'assurer que cette dernière ne renonce pas à sa force de dissuasion pour des raisons budgétaires et/ou politiques. Toutefois, une répartition des patrouilles impliquerait pour les deux États un renoncement à l'exercice de leur souveraineté, ce qui est politiquement inacceptable dans un contexte géopolitique qui n'invite ni à la dénucléarisation générale et complète ni, plus précisément, à l'abandon d'une dissuasion nucléaire indépendante. C'est pourquoi, la coopération franco-britannique serait plutôt envisagée sous l'angle d'une coordination des patrouilles afin d'éviter d'éventuelles collisions<sup>9</sup> ou encore sous l'angle d'un échange de savoir-faire technologiques<sup>10</sup>.

C'est sur la base de l'accord-cadre de juillet 2009 que les négociations américano-russes se sont déroulées pendant près de huit mois. En raison de blocages persistants, la conclusion de l'accord a

- 
6. La Grande-Bretagne a déjà réduit de moitié le nombre de ses ogives nucléaires depuis 1997 et de trois quart depuis la fin de la Guerre froide et ne dispose que de 160 ogives opérationnelles. Elle se dit prête à ne conserver que la force de dissuasion minimale (passer de quatre à trois SNLE), si cela ne nuit pas à la stratégie de dissuasion nationale et si une démarche mondiale est enclenchée. Pour ce qui concerne le renouvellement de sa flotte de sous-marins lanceurs d'engins, la Grande-Bretagne s'engage à ne les doter que de 12 et non de 16 missiles balistiques mer-sol stratégiques Trident. Cf. « Speech on nuclear energy and proliferation », *The Official site of the Prime Minister's Office*, mardi 17 mars 2009. <http://www.number10.gov.uk/Page18631>
7. Paris estime que la France a contribué au désarmement de nombreuses façons : elle a renoncé aux essais nucléaires depuis 1998 alors même que les États-Unis n'ont pas encore ratifié le TICE ; elle a également démantelé ses usines de Marcoule et Pierrelatte où étaient produites les matières fissiles tandis que de tels sites existent toujours aux États-Unis ; elle a renoncé à la troisième composante de sa dissuasion en démantelant les missiles stratégiques du plateau d'Albion en 1998 et elle a réduit le nombre de ses têtes nucléaires à 300 – le niveau de stricte suffisance, selon le gouvernement français. Si elle devait entreprendre une nouvelle réduction, elle se situerait au-dessous de son seuil de crédibilité et perdrait donc sa souveraineté en matière de dissuasion nucléaire. Son objectif consiste à conserver une dissuasion minimale tout en modernisant les arsenaux existants (nouvelle génération de missiles aéroportés et nouvelle génération de missiles balistiques équipant le nouveau sous-marin lanceur d'engins, *Le Terrible*). Cf. « Discours de M. le président de la République à l'occasion de la présentation du SNLE "Le Terrible" », 21 mars 2008. <http://www.elysee.fr/edito/index.php?id=51>
8. « Avec le Royaume-Uni, nous avons pris une décision majeure, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de situation dans laquelle les intérêts vitaux de l'un seraient menacés sans que les intérêts de l'autre le soient aussi ». Cf. « Discours de M. le président de la République à l'occasion de la présentation du SNLE "Le Terrible" », 21 mars 2008. <http://www.elysee.fr/edito/index.php?id=51>
9. Une collision est survenue en février 2009 entre le sous-marin français, *Le Triomphant*, et le sous-marin britannique, *Le HMS Vanguard*.
10. « France offers to join forces with UK's nuclear submarine fleet », *The Guardian*, 19 mars 2010. <http://www.guardian.co.uk/world/2010/mar/19/france-britain-shared-nuclear-deterrent>

du être repoussée à deux reprises (le 5 décembre 2009 et le 5 janvier 2010). Toutefois, les deux présidents se sont engagés à parvenir rapidement à un nouvel accord sur le désarmement nucléaire, dans l'esprit du Traité START-1. Fin janvier 2010, les deux États ont déclaré qu'ils s'étaient mis d'accord sur 95 % des questions. Il restait cependant nécessaire de régler un certain nombre de points cruciaux tels que l'adoption d'une méthode de comptabilisation des arsenaux nucléaires, la question de la conversion des vecteurs nucléaires en vecteurs traditionnels, le coût financier du Traité et la mise en connexion ou non du bouclier anti-missiles américain avec les pourparlers START. Le 26 mars 2010, les deux puissances ont annoncé être enfin parvenues à conclure un nouvel accord START, lequel sera signé à Prague le 8 avril.

## 3.2. Des obstacles techniques

### 3.2.1. Détermination des règles de calcul

Le choix de la méthode de dénombrement des ogives nucléaires et des vecteurs était un point primordial dans la conclusion des pourparlers entre américains et russes. À ce jour, les deux Traités START-1 (1991) et SORT (2002) adoptent des méthodes distinctes de calcul et il en résulte des chiffres très différents sur les arsenaux de chacun des deux pays. Ainsi en se basant sur la méthodologie de calcul adopté par START-1, le nombre d'ogives nucléaires américaines en 2009 était de 5 576 pour 1 198 vecteurs de lancement. Tandis que selon la méthode utilisée dans le Traité SORT, le décompte des ogives tombe à 2 202 et celui des vecteurs se situe à 798. Côté russe, les chiffres sont de 3 909 ogives et 814 vecteurs selon la méthode de calcul START-1 tandis que sous SORT, le nombre d'ogives n'est plus que de 2 883 et les vecteurs de 636. La raison en est que le Traité START-1 attribuait un nombre spécifique d'ogives à chaque type de vecteur. Donc si un missile est retiré du silo dans lequel il est entreposé, la règle veut que ce silo demeure comptabilisé comme un vecteur opérationnel pour arme nucléaire. Tandis que le Traité SORT s'appuie sur un calcul ne prenant en compte que les vecteurs sur lesquels une ogive nucléaire est réellement installée.

Dès lors, les États parties à ce Traité ne comptent pas les ogives placées en entrepôt ou celles présentes dans les sous-marins en réparation. De même, ils ne prennent en compte que le nombre d'ogives effectivement présentes dans le missile et non pas le nombre maximum d'ogives que ce dernier peut transporter. Ainsi, chaque missile Trident lancé à partir d'un sous-marin nucléaire américain comprenait, selon la méthode START-1, huit ogives nucléaires c'est-à-dire le nombre maximum transportable par ce missile. En se basant sur cette logique, le nombre d'ogives nucléaires détenues par les États-Unis dans leurs 14 sous-marins nucléaires « *Ohio Class SSBN* » capable de transporter 24 missiles Trident serait de 2 688. Or dans les faits, les États-Unis n'équipent en général le Trident que de quatre ogives nucléaires. En adoptant la méthode de calcul SORT et en tenant compte du nombre réel de sous-marins transportant des ogives nucléaires (de 12 selon les autorités américaines) et du nombre d'ogives nucléaires réellement positionnées dans ce type de missile (c'est-à-dire 4 par missile), le nombre d'ogives nucléaires américaines présentes dans les sous-marins « *Ohio Class SSBN* » est divisé par deux pour atteindre 1 152 ogives. Le Traité SORT ne prévoyant pas de mesures de vérification, il est laissé à l'appréciation des deux États de fournir les chiffres concernant leurs arsenaux.

Concernant le nouveau Traité, la délégation russe voulait que les ogives et vecteurs en entrepôt ou en réparation soient comptabilisés tandis que les États-Unis demeuraient hostiles à cette idée. Ces derniers préféraient en effet que seul l'arsenal déployé de façon opérationnelle soit pris en compte dans le calcul. De plus, les Russes, ayant été contraints ces dernières années à réduire

leurs vecteurs nucléaires pour des raisons budgétaires, souhaitaient que le Traité impose une réduction significative de ceux-ci aux dépens des États-Unis. La Russie désirait que le nombre de vecteurs soit limité entre 600 et 800, afin de pousser Washington à se séparer de près de 300 à 500 vecteurs tandis que la Russie ne devrait en détruire qu'une centaine. Moscou était également favorable à ce que soit imposée une diminution du nombre d'ogives sous la barre des 1 500 car ses missiles balistiques intercontinentaux sont en partie en fin de cycle et devront de toute façon être neutralisés dans quelques années. Il en va de même d'ailleurs des ogives présentes dans les sous-marins nucléaires russes qui rejoindront prochainement ceux déjà entreposés au large de la presqu'île de Kola, véritable cimetière dédié à l'arsenal nucléaire russe hors d'usage. Au vu des informations concernant le nouveau Traité, les exigences russes sur la réduction du nombre de vecteurs ont été entendues par les négociateurs américains : il a été décidé de plafonner le nombre de vecteurs à 700<sup>11</sup>.

### 3.2.2. Conversion des missiles nucléaires en missiles conventionnels

La conversion des missiles conçus pour le transport d'ogives nucléaires en missiles conventionnels était également un point de discordance entre Moscou et Washington dans la conclusion du futur Traité. Cette clause de conversion avait été inscrite dans le Traité START-2 et elle autorisait chaque partie à affecter jusqu'à cent bombardiers, autrefois dotés de missiles nucléaires, au seul transport de missiles conventionnels. De la sorte, les bombardiers ne devaient plus être comptabilisés en tant que vecteurs d'armes nucléaires. Il en était de même avec les sous-marins Trident. C'est pourquoi, quatre d'entre eux ont été convertis en transporteur de missiles Tomahawk et n'auraient plus dû figurer dans le décompte de l'arsenal nucléaire américain. Or, le Traité START-2 n'étant jamais entré en vigueur faute d'une ratification par les États-Unis du protocole additionnel, l'ensemble de ces vecteurs convertis demeurent aujourd'hui comptabilisés comme vecteurs nucléaires.

L'administration américaine souhaitait que la clause de conversion se retrouve dans le nouveau Traité START, ce qui lui permettrait de réduire quelque peu son arsenal nucléaire de façon automatique. Cette revendication américaine a été prise en compte de sorte que le Traité START 2010 autorise le déploiement de 100 vecteurs affectés au transport d'armes conventionnelles.

### 3.2.3. Le financement du processus de réduction de l'arsenal nucléaire

Outre la difficulté technique liée au traitement des surplus d'uranium et de plutonium enrichis, provenant de la désinfection des ogives et vecteurs nucléaires, le nouveau Traité START devait prévoir un mécanisme de financement de ce désarmement. Celui-ci devait être envisagé par étapes progressives, selon un calendrier à long terme et au travers d'une coopération internationale. Comme le fait remarquer Paul Dahan<sup>12</sup>, pour la Russie, l'aide financière est tellement « incontournable » qu'elle en fait « un préalable à la conclusion d'accords de désarmement » et « une condition *sine qua non* à leur mise en œuvre ». On se souvient que la Russie n'a adhéré à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques que parce qu'elle avait obtenu de la Communauté internationale la garantie d'une aide pour la destruction de ses armes. De plus en plus, le lien se fait entre mise en conformité avec les obligations contractées et

11. « Announcement of the New START Treaty », US Department of State, 26 mars 2010.

<http://www.state.gov/secretary/rm/2010/03/139147.htm>

12. Sous-directeur de la direction du désarmement chimique et biologique et de la maîtrise des armements classiques à la Direction des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement du ministère français des Affaires étrangères.

coopération financière internationale. C'est ainsi qu'a été lancé, au sommet de Saint-Pétersbourg en 2006, le Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes. Ainsi, les membres du G8 et 14 autres États<sup>13</sup> ont décidé de réunir 20 milliards de dollars entre 2002 et 2012 en vue de favoriser tant le désarmement que la sécurité des sites de stockage nucléaires. Plus spécifiquement, l'élimination du surplus de plutonium militaire russe (issu du démantèlement des armements stratégiques, conformément au Traité START-1) a fait l'objet de programmes de financement bilatéraux entre la Russie et d'autres États (États-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon et Canada). De ce fait, « l'aide en termes de "développement", pour contribuer à un désarmement réel et vérifiable, sera de plus en plus comptée et devra être mesurée à l'aune du surplus de sécurité qu'elle apportera à tous »<sup>14</sup>. Une semaine après l'annonce officielle d'un accord entre les États-Unis et la Russie, aucune information n'a été révélée concernant la question du financement du désarmement nucléaire.

### 3.2.4. Le bouclier anti-missiles d'Obama

La récente décision américaine d'installer des éléments du bouclier anti-missiles en Bulgarie et en Roumanie d'ici 2015 a ravivé les craintes russes relatives à un encerclement du territoire par les forces de l'OTAN dans la sphère d'influence de Moscou et a, de ce fait, mis en danger la conclusion du Traité START. Le Kremlin estime que la présence de missiles intercepteurs de type SM-3<sup>15</sup> à sa périphérie est une menace sérieuse pour sa sécurité et est en mesure de réduire sa capacité de dissuasion. Les surenchères se sont donc fait entendre de part et d'autre.

Afin de contrer le projet américain, Moscou a opté pour une double stratégie mêlant « soft and hard power ». Ainsi, le président du comité pour les relations internationales de la Douma avait averti que « *si la question du bouclier anti-missiles n'était pas discutée lors des négociations sur le Traité START, alors ce[la] entraînera[it] l'apparition d'obstacles dans le processus de ratification du Traité par la Chambre basse du parlement russe et limiterait[it] fortement les prochains pourparlers sur de nouvelles réductions d'armes nucléaires stratégiques*<sup>16</sup> ». De son côté, l'opposition républicaine au Sénat américain, soutenue par quelques démocrates, avait laissé entendre au président Obama que si la conclusion du Traité était subordonnée à un non-déploiement du bouclier anti-missiles alors elle refuserait de ratifier le nouveau texte<sup>17</sup>. À la mi-février 2010, les russes ont indiqué, par l'intermédiaire du président de la République moldave de Transnistrie, qu'ils étaient disposés à installer des systèmes anti-missiles dans cette région afin de déjouer le bouclier défensif américain. Dans une volonté de calmer la situation, la Secrétaire d'État Hillary Clinton avait proposé que la Russie travaille en accord avec l'OTAN sur un projet de défense anti-missiles et ce, dans l'optique de contrer une attaque potentielle de missiles provenant d'Iran. Les négociateurs ont finalement décidé que le Traité n'inclurait pas de contraintes au projet de bouclier anti-missiles de l'administration Obama. La sous-secrétaire d'État en charge des questions de sécurité internationale et de contrôle des armements, Mme Tauscher, a précisé que des pourparlers à ce sujet entre Moscou et Washington auraient lieu au moment opportun.

13. Australie, Belgique, Corée du Sud, Danemark, Finlande, Irlande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Suède, Suisse, Union européenne.

14. DAHAN, Paul. « Du désarmement-développement au développement-désarmement : la révélation des contraires ». *Annuaire français des Relations internationales*, vol.IV, 2003, p. 701-709.

15. Les SM-3 peuvent intercepter des missiles balistiques de courte et moyenne portées.

16. « Russia, U.S. lawmakers split by missile shield in new START pact », RIA Novosti, 24 février 2010.

17. « A flawed approach to Arms Control: START negotiations will not serve U.S. interests », *The Heritage Foundation*, 13 octobre 2009, n° 2649.

## 4. Le nouvel accord START : vers une ratification difficile de part et d'autre

À l'instar de ce qui a déjà été mentionné précédemment, la fin des négociations devrait laisser place dorénavant à une nouvelle phase très délicate, celle de la ratification du nouveau Traité par les pouvoirs législatifs des deux États. Ainsi, la Constitution américaine requiert un vote favorable des deux-tiers des sénateurs afin que le texte soit adopté, c'est-à-dire un vote positif de 67 des 100 sénateurs. Or, 41 sénateurs ont d'ores et déjà fait part de leur réticence à ratifier ce traité s'il n'était pas accompagné d'un accroissement du budget fédéral en vue d'une modernisation du complexe nucléaire américain. Dans un discours à la *National Defense University*, le 18 février 2010, le Vice-président américain Joe Biden a partiellement répondu aux attentes des sénateurs en déclarant que le président Obama avait décidé une hausse du budget alloué à l'entretien des stocks nucléaires et à la modernisation des infrastructures, y compris celles des trois grands laboratoires de recherches spécialisés dans les armes nucléaires. Un montant de plusieurs milliards de dollars sera débloqué à cet effet sur une période de cinq ans.

Cependant, selon toute vraisemblance, le texte ne devrait pas être ratifié cette année par le Sénat américain<sup>18</sup>. La procédure de ratification nécessite généralement six mois de débat mais, en cette année d'élection de mi-mandat, le Sénat cessera d'examiner les textes en août. Ainsi en novembre, un tiers des sièges du Sénat sera renouvelé et le risque de déconvenue pour le parti du président Obama est réel<sup>19</sup>. Si le parti démocrate perd effectivement sa majorité au Sénat, alors la ratification du Traité deviendra un objet de marchandage entre la Maison Blanche et le parti républicain, en faveur de ce dernier. Dans cette perspective, Obama a déjà concédé un budget de 11,2 milliards de dollars pour l'année 2011 au Département de l'Énergie en charge de la maintenance de l'arsenal nucléaire et du développement d'armes nucléaires ; cela devrait permettre de faire pencher le Congrès en faveur de la ratification du Traité.

De son côté, le président russe, Dmitri Medvedev a exigé que la ratification du nouveau traité se fasse simultanément de part et d'autre de l'Atlantique, afin que celui-ci ne reste pas lettre morte comme cela s'était produit avec le traité SALT II au temps de l'URSS<sup>20</sup>. En effet, à cette époque, Moscou avait ratifié le texte mais Washington y avait renoncé, à la suite de l'opposition du Sénat.

## 5. Le Traité START : une pierre supplémentaire de consolidation en vue d'un désarmement complet

À quelques semaines des deux échéances importantes que sont le sommet sur la sécurité nucléaire des 12 et 13 avril et la conférence de révision du Traité de non-prolifération des armes nucléaires de mai prochain, la conclusion du Traité START s'inscrit dans une prise de conscience retrouvée de la nécessité d'œuvrer pour un monde sans armes nucléaires. L'engagement des présidents russe et américain, conjugué à une mobilisation croissante de nombreux gouvernements, apparaît comme une occasion inédite pour renforcer les traités existants en matière d'arsenaux nucléaires dans un sens qui pousse à leur élimination progressive. Plusieurs

18. J. Rogin, « No "No New START" in 2010, Hill sources predict », *Foreign Policy*, 24 février 2010.

19. Selon les spécialistes du processus électoral américain, huit sièges démocrates au Sénat sont d'ores et déjà en péril pour la prochaine élection du 2 novembre 2010. Cf. LESNES, C., *Dans l'Ouest américain, Barack Obama tente de « sauver » sa majorité au Sénat*, *Le Monde*, 21 février 2010.

20. MEDVEDEV, D. « Signing START treaty is based on the principle of parity », *The Voice of Russia*, 16 janvier 2010.

projets ont vu le jour depuis quelques mois dans cette perspective. En décembre 2008, l'initiative internationale « Global Zero » a été mise sur pied grâce à l'implication de nombreux centres de recherches, de dirigeants politiques et de militaires. Ce projet s'articule autour de quatre grandes étapes de désarmement. Durant une première phase s'étalant de 2010 à 2013, les États-Unis et la Russie devront parvenir à un nouvel accord bilatéral avec l'objectif de réduire jusqu'à 1 000 leur nombre d'ogives nucléaires. Cette option aurait pu être envisagée dès les négociations du Traité START 2010. Bien que cela aurait représenté le franchissement d'un cap important dans le désarmement nucléaire, une diminution aussi significative aurait compliqué la ratification du Traité étant données les réticences actuelles de l'opposition républicaine. Néanmoins, la conclusion du nouveau traité le 26 mars 2010 laisse espérer une concrétisation de cette première phase dans les prochaines années. De 2014 à 2018, les deux pays devront conclure un accord dans un cadre multilatéral en vue d'une réduction des ogives à un total de 500, tandis que les autres États nucléaires consentiront à geler leur stock jusqu'en 2018. La troisième phase, de 2019 à 2023, prévoit l'établissement d'un accord stipulant l'éradication de toute arme nucléaire d'ici à 2030 que tous les pays à capacité nucléaire seront conviés à signer et à ratifier. Enfin, l'année 2030 devrait marquer l'entrée dans une nouvelle ère libérée des armes nucléaires.

Une autre initiative d'importance est celle des anciens ministres des Affaires étrangères suédois et japonais, Gareth Evans et Yoriko Kawaguchi, qui coprésident la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement. Bien qu'elle se focalise essentiellement sur les pays qui développent des programmes nucléaires en violation du TNP ou sur ceux qui n'ont pas encore signé le TICEN, elle presse également les États-Unis et la Russie d'éliminer 90 % de leurs arsenaux d'ici à 2025 tandis que les autres puissances déclarées veilleraient à ne pas augmenter leurs arsenaux jusqu'à cette même date.

Côté européen, une proposition des ministres des Affaires étrangères belge, luxembourgeois, néerlandais, allemand et norvégien a vu le jour en février 2010. Ils ont appelé le Secrétaire général de l'OTAN, A.F. Rasmussen, à organiser un débat sur la politique nucléaire de l'Alliance atlantique, concernant les aspects de la dissuasion et du désarmement, lors de la prochaine conférence du 22 avril. Ils visent particulièrement les 240 bombes nucléaires tactiques américaines toujours stationnées sur le territoire européen, qui sont « une question essentielle dans l'objectif d'un monde dénucléarisé »<sup>21</sup>. Ils avaient été précédés, début février, par une intervention écrite commune, dans *The International Herald Tribune*, des ministres des Affaires étrangères polonais et suédois qui, d'une part, pressaient les deux Grands de trouver un nouvel accord de réduction de leurs armements stratégiques et, d'autre part, insistaient sur la nécessité de reconsidérer la présence des bombes nucléaires américaines en Europe qui ne peuvent répondre aux conflits et problématiques du territoire européen<sup>22</sup>.

L'ensemble de ces projets renforce la déclaration de l'Aquila de juillet 2009 sur la non-prolifération. À cette occasion, les chefs d'État du G8 ont à nouveau exprimé leur souhait de s'acheminer vers un monde plus sécurisé pour tous. Pour cela, ils se sont engagés à créer les conditions pour un monde sans armes nucléaires, en accord avec les objectifs du TNP. Ils ont donc invité les États concernés à déclarer un moratoire sur les essais nucléaires<sup>23</sup>.

---

21. « OTAN : cinq pays demandent formellement un débat sur sa politique nucléaire », *24heures*, 2 mars 2010.

22. « Next, the tactical nukes », *The International Herald Tribune*, 1er février 2010.

23. « L'Aquila statement on non-proliferation »

[http://www.g8italia2009.it/static/G8\\_Allegato/2\\_LAquila\\_Statent\\_on\\_Non\\_proliferation.pdf](http://www.g8italia2009.it/static/G8_Allegato/2_LAquila_Statent_on_Non_proliferation.pdf)

## 6. Recommandations en vue d'un désarmement effectif

Au travers de la nouvelle dynamique initiée par l'actuelle administration américaine pour un monde sans armes nucléaires et l'initiative de cinq États européens en faveur du retrait des armes nucléaires tactiques américaines (ANT) de leur territoire, les conditions nécessaires à un dialogue constructif entre les États-Unis et la Russie existent dorénavant en faveur d'une réduction significative des ANT.

Si les armes nucléaires stratégiques (ANS) font l'objet de traités de réduction à l'image du nouveau Traité START, il n'en est pas de même pour les armes nucléaires tactiques<sup>24</sup> qui ont été volontairement évincées des discussions de réduction des armements nucléaires lors des deux dernières décennies. Contrairement aux ANS, les ANT ne font l'objet d'aucune réglementation officielle prônant une réduction de ces dernières. Seules les « initiatives présidentielles informelles » de Georges Bush et de Mikhaïl Gorbatchev à l'automne 1991 demeurent la référence dans ce domaine. Des publications datant de 2005<sup>25</sup> estiment que les États-Unis détiendraient 1 016 ANT dont 480 seraient positionnées en Europe. Quant à la Russie, le nombre s'élèverait à 2 050 armes opérationnelles et plus 5 390 autres en réserve<sup>26</sup>. Ces chiffres doivent être entendus avec précaution car les initiatives présidentielles de 1991, ne prévoyant pas de mesures de vérification, ne permettent pas une estimation réelle des arsenaux de chacun des deux États.

Actuellement, ces armes revêtent une grande importance pour la Russie, bien plus que pour les États-Unis. Étant donnée, la faiblesse et la vétusté de l'arsenal militaire conventionnel russe, la détention d'un nombre aussi important d'ANT participe à maintenir la force de dissuasion du pays à un niveau élevé. Dès lors, le Kremlin n'envisage une réduction de son arsenal que si les États-Unis, en contrepartie, éliminent les armes nucléaires présentes sur le continent européen. Comme le précisait la délégation russe lors du Comité de préparation de révision du TNP en 2005, le retrait des armes américaines d'Europe signifierait « *qu'on en a vraiment terminé avec les représentations de la Guerre froide et qu'une nouvelle page est ouverte dans les relations de la Russie avec les pays de l'OTAN*<sup>27</sup> ». De plus, les armes nucléaires tactiques sont utilisées par la Russie comme un moyen de pression sur les Européens. À l'occasion de la signature du Traité SORT en 2002, l'Administration Bush avait émis la possibilité d'aborder la question des armes non stratégiques avec Moscou mais aucune initiative réelle n'avait vu le jour.

## Conclusion

Malgré la difficulté de satisfaire les exigences de chacune des parties, la finalisation des négociations du nouveau Traité START par les États-Unis et la Russie représente un pas important vers un désarmement nucléaire substantiel. Les deux puissances ont, avec cette initiative, émis un signal fort à l'attention de la communauté internationale en prônant la nécessité de lutter plus efficacement contre la prolifération nucléaire. Ils ont aussi réitéré le fait qu'il n'est plus nécessaire,

---

24. Les ANT sont des armes de courte portée (entre 500 et 600 km).

25. KRISTENSEN, H.M., « U.S. Nuclear Weapons in Europe », Natural Resources Defense Council, février 2005.

26. Au sortir de la Guerre froide, Moscou détenait 21 700 armes nucléaires tactiques.

27. Statement by the Delegation of the Russian Federation at the Second Session of the Preparatory Committee for the 2005 Review Conference of the Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons, cité dans THORNTON, Arbman, « Russia's Tactical Nuclear Weapons Part I: Background and Policy Issues », 12 mai 2003.

à l'heure actuelle, de détenir un arsenal nucléaire aussi important comme force de dissuasion. Ce traité est également primordial en ce qu'il marque une volonté de renouer les relations entre Moscou et Washington. Ce rapprochement devrait permettre aux deux États de pouvoir agir plus efficacement dans certains dossiers préoccupants tels que les programmes nucléaires nord-coréen ou iranien.

Néanmoins, la concrétisation de l'ensemble de ces initiatives est subordonnée à la ratification du Traité par les pouvoirs législatifs de chacune des deux parties. La préoccupation majeure vient essentiellement des États-Unis où l'opposition républicaine semble décidée à marchander son appui au texte en contrepartie d'un renforcement du budget lié à la modernisation des installations nucléaires du pays et à la réalisation du projet de bouclier anti-missiles en Europe. À présent, une phase de négociation débute et celle-ci promet d'être aussi longue et intense que l'ont été, ces huit derniers mois, les pourparlers en vue de la conclusion du nouveau Traité START. Un échec de sa ratification serait un frein important pour le projet d'un monde sans armes nucléaires et affecterait fortement la politique de non-prolifération chère au président Obama.

\* \* \*